

COMMUNE DE HAUSSONVILLE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 08 DECEMBRE 2020

Convocations faites le
02/12/2020
Délibération affichée le
11/12/2020

N° Délib : 40/2020

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 - COMMUNE

L'an deux mil vingt, le 08 décembre 2020, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux : GOGUET Audrey – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande

Étaient absents excusés : CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam - SERGENT Nicolas -

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Monsieur Gilbert ROUYER** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Afin de mandater les emprunts, il convient de passer une décision modificative,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la décision modificative du budget commune 2020 :

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Article	Somme TTC
016	1641	+ 0,02 €
	165	+ 757,19 €
21	2183	- 757,21 €

Le Maire :
Christian BOUCAUD